



## Assemblée générale 13 septembre 2019

Invités : M. Laurent Raymond, maire de Saint-Avertin.

Régis Baton, président de Saint-Avertin Sports et membre de notre section.

Guy Vidal, secrétaire du comité départemental de la FFCT

Véronique Gourdonneau, correspondante du comité directeur auprès de notre section.

Excusés : Denis Guillet, vice-président de SAS ; Marie-José Duboël, présidente du Codep

FFCT.

*Nous accueillons également avec plaisir Jean-Pierre Dazelle, correspondant de La NR.*

Ouverture de l'assemblée générale à 20 h 45.

### **Mot d'accueil**

François Tartarin, président de la section, salue et remercie de leur présence les personnalités citées ci-dessus. Il prie d'excuser plusieurs membres de la section dans l'impossibilité d'être présents.

### **Rapport d'activité**

Marie-Françoise Tartarin, secrétaire, procède au bilan des sorties hebdomadaires, rencontres avec d'autres clubs en Indre-et-Loire et dans la région Centre-Val de Loire. Elle évoque également l'accueil, conduit par Denis Guillet, de cyclotouristes venant de Baienfurt à vélo.

SAS CycloTourisme a également été présent dans les manifestations nationales organisées par la FFCT (Semaine fédérale internationale de Cognac, concentration de Pâques à Bergerac), et les voyages et séjours organisés par Joseph Poirier (Tours-Compostelle, séjour de Vendôme).

*Ce rapport est adopté à l'unanimité.*

### **Rapport financier de l'exercice**

Le compte de résultat présenté par Nelly Charlet, trésorière, présente le compte de résultat 2018-2019, clos le 31 août 2019.

Il fait ressortir :

- Produits : 7 286,58 € ;
- Charges : 6 006,50 €
- Soit un résultat de 1 280,08 €.

*Ce rapport est adopté à l'unanimité.*

### **Projets d'activité 2020**

- François Tartarin présente une nouvelle sortie hebdomadaire du groupe Balade, le samedi après-midi. Sortie dédiée à ce seul groupe, elle réunira les personnes intéressées par des durées et des allures réduites. Deux heures à deux heures et demie environ, vocation touristique.
- Nous maintenons notre projet de sorties à la journée, avec visite, repas au restaurant ou pique-nique. Un manque de temps ne nous a pas permis de les organiser jusqu'alors.
- Organisations 2020 :
  - Challenge du Centre les 4 et 5 juillet 2020, sur le site de la Camusière. Nous comptons accueillir 400 à 500 cyclotouristes venus des six départements du Centre.
  - Brevets Audax de 100 et 200 km : ils seront reconduits, le samedi 5 septembre.
  - Deux séjours à Vendôme, organisés par notre section sous la direction de Joseph Poirier : un séjour cyclo classique et un séjour familles (parents, grands-parents + enfants de plus de 5 ans). Ces séjours auront lieu du 18 au 25 avril 2020.

- Voyage Saint-Avertin-Steinbach (à vélo du 24 au 30 septembre ; retour le 4 octobre), pour le 40<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre les deux villes. Le voyage coïncidera avec l'anniversaire de la Réunification, jour de la fête nationale allemande.
- **En 2020**, nous essaierons de participer aussi nombreux que possible à des manifestations extérieures : randonnées du Challenge du Centre, randonnées des clubs d'Indre-et-Loire. Il s'agira de « montrer le maillot » de notre section afin d'inviter les clubs à nous rendre visite les 4 et 5 juillet 2020.
- Participations prévues aux organisations nationales :
  - Semaine Fédérale à Valognes (Manche) du 2 au 9 août 2020, dans la mesure des disponibilités.
  - « Toutes à vélo » à Toulouse les 12 et 13 septembre. Des membres de la section sont inscrites.

### **Budget prévisionnel 2019-2020**

Il n'intègre pas certaines manifestations de notre saison 2020, puisqu'il est clos au 31 août 2020. Il intègre en revanche l'organisation des deux séjours à Vendôme, du 18 au 25 avril. Il s'équilibre à 33 420,50 €.

Régis Baton intervient pour préciser la redistribution des subventions Mairie/Métropole. Le SAS reçoit ces subventions et les redistribue intégralement aux sections. La participation de 16 € par adhérents que les sections versent à SAS omnisports permet d'assurer le fonctionnement de SAS.

Nelly Charlet remercie Régis Baton et Denis Guillet pour leur aide.

François Tartarin remercie Nelly Charlet pour le travail effectué.

*Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.*

### **Cotisations 2020**

Le bureau a décidé le maintien des cotisations pour la section à leur niveau actuel :

16 € pour les adhérents,

11 € pour le conjoint.

Pour les jeunes, 11 € (18-25 ans), 5 € (moins de 18 ans).

Nous répercuterons une augmentation de la cotisation FFCT (1 €).

Soit pour les cotisations 2020 en assurance Petit Braquet :

. adhésion adulte, 61 €,

. 2<sup>e</sup> adulte (famille) 40,50 €.

Tarifs inchangés pour les jeunes :

. jeune 18-25 ans : individuel 39,50 €, en famille : 28 €.

. jeune moins de 18 ans : individuel, 17 €, en famille : 11,50 €.

Carte de membre : 26 € pour les licenciés d'un autre club.

*Le montant des cotisations pour 2020 est adopté à l'unanimité.*

### **Projet de règlement intérieur.**

- François Tartarin rappelle la nécessité d'avoir un règlement intérieur propre à notre section, au sein de SAS.
- Il rappelle aussi quelques questions de vocabulaire :
  - ✓ Au sein de SAS, nous sommes la section Cyclotourisme.
  - ✓ Pour la FFCT, nous représentons un club.

En fonction des circonstances, nous employons l'un ou l'autre terme.

Le RI tient compte à la fois des dispositions propres à SAS et des règles de la FFCT.

- Quelques articles importants sont relus : affiliation à la FFCT, port du casque obligatoire, pratiques (les différentes pratiques du vélo-loisir), respect des chartes, règlements et statuts de la FFCT.
- Assemblée générale : à l'exception de l'élection des membres du bureau, les votes ont lieu à main levée à la majorité simple.

*Le projet de règlement intérieur est adopté à l'unanimité.*

## **Allocution du président**

« *Nous voici au terme de cette première année de la section Cyclotourisme de SAS. C'était une belle année, que je dirais- pour sourire- riche en imperfections, celles auxquelles nous sommes confrontés au démarrage* », note François Tartarin en préambule.

- Le groupe fonctionne bien :
  - ✓ grâce à la participation, à l'intérêt pour les rendez-vous hebdomadaires, à la bonne entente entre les adhérents.
  - ✓ au soutien de SAS, tant financier, technique que moral.

Au nom de la section, François Tartarin remercie tout particulièrement Régis Baton et Denis Guillet.

- La section respecte le contrat : compter 2/3 d'adhérents de Saint-Avertin (79 % de Saint-Avertinois) ; le président, la secrétaire et la trésorière habitant Saint-Avertin (3/3, proportion requise : 2/3)
- Quelques-uns des adhérents n'ont pas, ou peu, participé à nos activités. Il faut chercher à comprendre pourquoi dans cette prochaine année.
- Rappel de la volonté d'accueillir toute forme de pratique : baladeurs, randonneurs, etc., de poursuivre les actions menées en 2019, notamment auprès des CM2 et de mener à bien les projets pour 2020.
- François Tartarin remercie les bénévoles qui ont œuvré samedi 7 septembre tant sur le 100 et 200 km Audax qu'à la Journée des associations, ainsi qu'à ceux qui ont apporté leur concours dans une ou plusieurs actions au fil de l'année.
- Invitation à rejoindre le bureau. Jean-François Valadier se propose et dit son intérêt pour la fonction de Délégué sécurité.

## **Election du bureau**

Résultat du vote :

Inscrits : 48. Votants : 24.

Ont obtenu : Nelly Charlet, Christine Poirier, Marie-Françoise Tartarin, Joseph Poirier, François Tartarin et Jean-François Valadier : 24 voix, élus à l'unanimité.

## **Sécurité. Questions diverses**

- Joseph Poirier projette trois vidéos montrant comment aborder un rond-point, comment rouler en ville, comment doubler un autre vélo, etc. Ces vidéos seront visibles sur le site.
- Intervention du maire de Saint-Avertin. Il explique la fonction du dispositif de signalisation au sol rue Léon-Brulon, nommé « chaussidou ». Plus de ligne médiane mais deux lignes discontinues de chaque côté de la voie pour permettre aux cyclistes de circuler en sécurité. Les voitures doivent indiquer le dépassement avec le clignotant.

## **Interventions des invités**

- Régis Baton se réjouit que le club adhère aux critères de SAS, les Saint-Avertinois représentant 79% des adhérents. Il incite la section à continuer, à s'impliquer dans la vie de Saint-Avertin.
- Véronique Gourdonneau est positivement étonnée de tous ces projets pour une jeune section.
- Guy Vidal félicite le club pour son dynamisme. Beaucoup de projets intéressants. Il souhaite une bonne continuation à ce jeune club.
- M. Laurent Raymond, maire de Saint-Avertin :  
« Merci pour cette création, merci pour l'ensemble de vos activités. C'est important, cette section à pour vertu de pratiquer le vélo mais aussi de rassembler. » Il remercie également la section pour l'accueil des cyclos de Baienfurt et pour son implication dans le jumelage avec Steinbach.

Clôture de l'assemblée générale à 22 h 15.

Le président :

La secrétaire :

F. Tartarin

M.-F. Tartarin